

## Etablissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire dans la ville de Goma en République Démocratique du Congo : entre compétition et coopération ?

*Phidias AHADI SENGE Milemba*

Professeur Associé, Université de Goma et Secrétaire Général Académique, Institut Supérieur de Commerce de Goma, RD Congo

*Il est irréfutable que les établissements d'enseignement supérieur conservent l'ascétisme et la coopération pour sauver les Etats aux prises à une crise généralisée de génie de transformation de la société.*

Copyright © 2016 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**RESUME:** Les établissements d'enseignement supérieur et universitaire dans la ville de Goma connaissent une mévente liée à l'absence de la coopération entre eux. La coopération a vite cédé place à la compétition sous-jacente au sous-développement du système éducatif supérieur. Cette note problématise cette compétition et explique les facteurs à sa base ainsi que son impact sur la qualité des produits des établissements d'enseignement supérieur et universitaire. Il se démontre que ces établissements connaissent, d'un côté, une pénurie criante d'équipements, de matériels didactiques spécifiques et de ressources humaines spécialisées et compétentes selon les domaines de leurs vies, et de l'autre, la culture ethniciste qui s'érigent en obstacles à leur coopération. Il faut donc que les établissements travaillent dans la complémentarité en vue de la formation d'une élite à la hauteur des défis des sociétés contemporaines et à mesure de compétitionner sur l'échiquier international avec les produits d'autres systèmes éducatifs supérieurs.

**MOTS-CLEFS:** compétition, coopération, établissement d'enseignement supérieur et universitaire, système éducatif supérieur.

### 1 INTRODUCTION

Evoquer la question relative aux établissements d'enseignement supérieur et universitaire (ESU) en République Démocratique du Congo (RDC) revient indubitablement à examiner trois axes focaux de leurs activités, à savoir, l'enseignement, la recherche et le service à la collectivité s'ajoutant aux deux premiers axes comme le troisième volet d'un triptyque. Cette trilogie fait de ces établissements un haut lieu de production et de transmission des connaissances et des services à la collectivité<sup>1</sup>, et selon Pier-Giorgio Zanone, de conservation des connaissances<sup>2</sup>. Ces activités ne sont possibles que dans un contexte de collaboration entre établissements lequel contexte demande que chacun d'eux soit solidaire avec les autres afin de mutualiser les expériences des uns et des autres dans le dessein ultime de participer utilement à une œuvre commune de formation d'une élite sur mesure des défis de notre temps. Cette politique d'entente et d'échanges scientifiques particulièrement, ferait que les établissements d'ESU, dans la ville de Goma et dans toute la République par extension, s'en sortent grandis et préparent les sillons à une nouvelle génération des établissements conjointement enracinés dans le système coopératif et/ou de mutualisation.

---

<sup>1</sup> OTEMIKONGO MANDEFU et LONGOLI MOKOMBOLI, « Partenariat éducatif à l'Université de Kisangani », in *Revue de l'IRSA*, n°10, Kisangani, Presses Universitaires de Kisangani, décembre 2004, pp. 136-143.

<sup>2</sup> P.-G. ZANONE, *Initiation à la Recherche*, Toulouse III, Université Paul Sébastien, 2012-2013, p.4.

Cependant, il s'observe, dans la ville de Goma, que les établissements d'ESU seraient plutôt plus en compétition qu'en coopération, chacun gardant comme chasse-gardée un domaine donné d'activités (culturel, pédagogique, recherche scientifique) dans lequel il est confortablement réputé respecter le minimum des conditions de viabilité. Et pourtant, il est un cadre par excellence d'échanges (débat), de production, d'apprentissage, des savoirs et de recherche de solutions aux problèmes que rencontre la société<sup>3</sup>; et de surcroît un corps, un système, un tout dont l'objectif commun est la production d'une fine fleur dont les compétences sont à la hauteur des besoins de la société locale, nationale et internationale. Il faut donc que les établissements travaillent dans une complémentarité en vue de la formation d'une élite dont les expertises sont en arrimage avec les défis des sociétés contemporaines et en mesure de compétitionner sur l'échiquier international avec les produits d'autres systèmes éducatifs supérieurs car, paraphrasant Jean-Jacques Muyembe Tanfum, savoir partager le savoir c'est sauver l'humanité<sup>4</sup>. Cela étant, une question mérite d'être soulevée, celle de savoir si les établissements d'ESU sauront pour autant coopérer une fois débarrassés de l'esprit de compétition sous-jacent au sous-développement de leur secteur ? On peut en douter car ces établissements connaissent, d'une part, une pénurie criante d'équipements, de matériels didactiques spécifiques et ressources spécialisées et compétentes selon les domaines de leur vie, et d'autre part, la culture ethniciste dont ils peinent à s'émanciper, s'érigent en obstacles à leur coopération.

A travers l'approche systémique et la perspective multi culturaliste, nous espérons démontrer, à la lumière de nos analyses dans ces lignes, que toute tentative d'érection d'un système coopératif entre établissements d'ESU est illusoire tant que chacun d'eux resterait à ce point affecté par la déficience des moyens et des ressources spécialisées et compétentes doublée de la culture ethniciste qui gangrène le système éducatif supérieur congolais. Ce qui ouvre des pistes nouvelles susceptibles d'inscrire les établissements d'ESU dans une logique d'agir ensemble. Pour bien appréhender cette interrogation, nous avons subdivisé cet article en trois points, hormis l'introduction et la conclusion. Nous y abordons, successivement, deux points, à savoir, l'interrogation sur la coopération ou compétition entre établissements d'ESU et quelques écueils de leur coopération.

## **2 ETABLISSEMENTS D'ESU DOIVENT-ILS COOPÉRER OU COMPÉTITIONNER ?**

Les établissements d'ESU sont des agents du développement social, jouant, par conséquent, un rôle positif et prépondérant, mais un rôle considéré comme essentiellement critique de nature à remettre en question les opinions fortement ancrées, à attaquer les préjugés, à aider la société à former ou à modifier l'idée qu'elle se fait d'elle-même et à constituer des sanctuaires où les discussions soient ouvertes et où l'on ne puisse être contraint que par des arguments<sup>5</sup>. Pour y arriver, ils doivent disposer des moyens nécessaires, des ressources spécialisées et compétentes doublés d'un esprit ouvert aux autres parce que nul ne peut prétendre se suffire à lui-même. Plus synthétique, Théophile Obenga considère l'université comme une communauté, une coopération<sup>6</sup>. Et ce justement parce qu'on prétend comprendre un peu plus un phénomène que quand l'on se permet de partager ses connaissances avec les autres chercheurs. Bien plus, l'on se sent lié par une responsabilité et des intérêts communs en vue de sauver la société.

Il n'est pas hors de propos d'affirmer ici que la qualité de l'enseignement supérieur et universitaire est aussi conditionnée par une double mission dévolue à ses établissements, à savoir, la poursuite d'un objectif commun et une action coopérative sous-jacente à la combinaison des forces pour leur accomplissement qui ne pourra être atteint sans la collaboration. Pour former l'élite de demain, les établissements d'ESU doivent, au-delà de leur prescription routinière, développer la solidarité entre eux et/ou avec les tiers pour leur expertise (entreprises, organisations non gouvernementales internationales, nationales ou locales) en vue d'une formation adéquate possible et correspondante aux besoins de la communauté. Car,

---

<sup>3</sup> AHADI SENGE et KASERKA KABAYA, « L'université et ses fonctions sociales à Goma : essai d'évaluation des actions de l'Université de Goma », in *Revue de l'IRSA*, n°13, Kisangani, Presses Universitaires de Kisangani, mai 2008, p.166.

<sup>4</sup> J.-J. MUYEMBE TANFUM, « Savoir partager le savoir pour sauver l'humanité de l'épidémie de l'Ebola », in *Congo-Afrique*, n°497, Kinshasa, CEPAS, septembre 2015, pp. 600-606.

<sup>5</sup> L.D. LEGGE, « L'Université et son rôle d'innovation dans la société », in *Cahiers de l'Association Internationale des Universités*, n°12, 1973, pp. 71-91.

<sup>6</sup> T. OBENGA, *Université africaine dans le cadre de l'Union Africaine*, Paris, Pyramide Papyrus Presse, 2003, p.17.

dans ces conditions, et contrairement à Léon de Saint Moulin<sup>7</sup>, ceux qui atteindraient le niveau supérieur de formation seront considérés d'office comme la lumière de la société.

Déduisons-en donc que la coopération entre établissements et/ou avec les tiers est la soupape de la qualité de la formation supérieure et universitaire parce que sans le principe de l'interdépendance qui signifie que les éléments d'un système sont reliés entre eux et que lorsque la propriété d'un de ces éléments est modifiée, tous les autres éléments de même que l'ensemble du système sont aussi affectés<sup>8</sup>, les établissements d'ESU perdraient la capacité de façonner les élites imbues des savoirs transformateurs, développeurs de notre environnement, producteurs des solutions adaptées aux contraintes de notre société, et qu'à leur tour, ces solutions puissent impacter sur la société. A tout bien considérer, l'ESU étant un système partageant un sort commun, il est donc hors de propos d'insinuer la notion de compétition qui implique, pour deux ou plusieurs établissements, la recherche, par voie antithétique, d'un même intérêt, d'un même résultat. Et lorsque ces intérêts s'objectent, la compétition doublée des rivalités éclatent et le gêne du système éducatif supérieur s'affiche par la démonétisation de la qualité de l'apprentissage. Partant de ce qui précède, la médiocrité de l'ESU, dans la ville de Goma, a entre autres justification plausible l'absence d'une architecture interinstitutionnelle de coopération, arrimée aux impératifs du système mondial de l'enseignement supérieur et universitaire. Parce que, reprenant Tryphon Bonga, l'émergence de la République Démocratique du Congo rime avec la valeur de solidarité et ne peut pas se réduire uniquement à des critères quantifiables (calculables) ; elle doit apporter plus d'humanité à l'homme<sup>9</sup>.

En effet, dans un contexte de rareté doublé de la dispersion de peu de ressources disponibles, les responsables des établissements d'ESU ne peuvent qu'attendre beaucoup de la coopération entre leurs établissements. Pour mieux répondre aux exigences du développement de la société, ils doivent offrir la possibilité de réussir ensemble, ce qui serait hors d'atteinte pour chacun des établissements pris distinctement. Loin de viser l'imbrication et le rejet des spécificités des établissements, le nouveau cadre de développement de l'ESU proposé et les actions à poser n'ont pour objectifs que de rationaliser les ressources humaines, les infrastructures, les matérielles didactiques et équipements, insuffisants par ailleurs, par la complémentarité.

### 3 QUELQUES ÉCUEILS DE LA COOPÉRATION ENTRE ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Un vent impérieux souffle sur les établissements d'ESU dans la ville de Goma. A son passage, il les menace de faire naufrage à cause de deux vices qui hypothèquent la qualité de l'apprentissage, et par-dessus tout, induirait la médiocrité du système éducatif supérieur, à savoir, la crise des ressources spécialisées et la montée de l'ethnicisme.

#### 3.1 CRISE DES RESSOURCES SPÉCIALISÉES

Un établissement d'ESU a la vocation de former des femmes et des hommes capables d'apporter leur expertise dans le changement ou l'amélioration des conditions de vie des individus en société. A ce titre, il réalise une grande activité de l'éducation comprise dans son sens le plus noble : assurer la transmission des connaissances, des valeurs culturelles et des normes de conduite de la société à différentes générations<sup>10</sup>. Pour y arriver, les établissements doivent disposer d'un capital humain spécialisé et compétent, des ressources matérielles conséquentes en termes d'infrastructures, d'équipements et de matériels didactiques.

##### 1° Les ressources enseignantes

S'agissant du capital humain, depuis l'année académique 2013-2014, la ville de Goma compte 40 professeurs dont 22 du secteur public et 18 du secteur privé pour un total de 56 établissements d'ESU<sup>11</sup> reconnus. Notons que cet effectif s'est

<sup>7</sup> L. SAINT MOULIN (De), « La répartition et les défis de l'enseignement supérieur en RD Congo », in *Congo-Afrique*, n° 467, Kinshasa, CEPAS, septembre 2012, p.496 : ceux qui atteignent un niveau supérieur de formation ne peuvent se considérer d'office comme la lumière de la société.

<sup>8</sup> D. MONIERE et J.H. GUAY, *Introduction aux théories politiques*, Montréal, Québec/Amérique éditeur, 1987, p. 121.

<sup>9</sup> T. BONGA, « Le principe de la solidarité comme condition fondamentale de l'émergence de la République Démocratique du Congo », in *Congo-Afrique*, n°502, Kinshasa, CEPAS, février 2016, p.113.

<sup>10</sup> Idée paraphrasée de S. CASTER (De), *Sociologie de l'éducation*, Bruxelles, IS, 1970, p. 9.

<sup>11</sup> KASONIA KIRARAHUMU, « La prolifération des Etablissements d'enseignement supérieur et universitaire à Goma : états de lieux et perspectives d'avenir », in *CSSAP*, n°2, Goma, Presses de l'Université de Goma, septembre 2014, p.162.

légèrement amélioré avec 11 nominés du secteur public, intervenus à la suite de l'Arrêté Ministériel n°166/MINESU/CABMIN/TMF/RK3/CPM/2015 du 27 septembre 2015, et porte le chiffre de professeurs à 51. Cependant, la carence reste pendante au regard de l'existence imposante des membres du personnel scientifique dans les comités de gestion comme dans la didactique au sein des établissements d'ESU tant publics que privés dans la ville de Goma. Il en va, au dire de Léon de Saint Moulin, que le facteur le plus immédiat des faiblesses de notre enseignement est la proportion insuffisante des enseignants pleinement qualifiés<sup>12</sup>. Cependant, cette problématique ne saurait se limiter au comptage des nombres ni au calcul des proportions. C'est avant tout un problème de la qualité des ressources humaines de très haut niveau qui, lorsqu'elles sont menacées d'extinction, devrait interpeller<sup>13</sup>. Cette baisse de qualité est visible, indifféremment de la manière dont on définit la qualité, qu'elle soit mesurée en terme de performance des étudiants lors des examens, en références du personnel universitaire, en contacts des étudiants avec le savoir et l'information actuelle, en la mesure dont la formation répond aux demandes du marché du travail, ou en dépenses par étudiant<sup>14</sup>.

Cette fourchette insuffisante du personnel académique dans la ville de Goma ne satisfait guère à la demande des filières et parcours organisés dans les établissements respectifs, raison de plus de leur non éligibilité par le Ministère de tutelle à l'organisation des études du 3<sup>ème</sup> cycle et doctorales<sup>15</sup>. Pour faire face à cette crise, la nécessité d'une coopération s'impose à trois niveaux. D'abord, les pouvoirs publics collaborant avec les établissements (publics et privés), veillent sur le respect strict et sans atermolement de leurs propres décisions et règlements en rapport avec l'assainissement du secteur de l'ESU<sup>16</sup>. Ensuite, que les professeurs interviennent en dehors de leurs établissements d'attache, non pas à titre personnel, mais à travers un cadre partenarial entre établissements, et au besoin, avec les établissements du dehors de la ville de Goma qui, d'ailleurs, induirait sûrement l'allègement du coût de service et du même coup inférerait la qualité de l'apprentissage. Enfin, les pouvoirs publics devront adopter le système d'octroi de bourses d'études du 3<sup>ème</sup> cycle et doctorales selon un criterium objectif aux candidats qui se seraient distingués dans les parcours, en perspective de la relève du personnel académique vieillissant ou tout simplement d'en produire en qualité et en quantité de telle sorte que ces ressources qui poussent drues et si serrées dans nos établissements soient ressenties avec tous les contrecoups sur l'amélioration de notre milieu naturel de vie. Il en est de même de la création d'écoles doctorales pluridisciplinaires qu'il importe de soutenir pour former une masse critique d'enseignants chercheurs à la hauteur des défis de développement de la société. Parce que, de nos jours, la principale cause de la pauvreté est le manque de capital humain adapté à produire de la valeur ajoutée et à utiliser la technologie pour attirer les investissements<sup>17</sup>. C'est pourquoi, une meilleure solution serait cependant d'adapter la formation au marché du travail et d'améliorer la qualité de ce dernier de manière à ce que les diplômés d'université puissent assumer des responsabilités sur mesure<sup>18</sup>, comme il revient tout naturellement à l'eau de prendre la couleur du récipiendaire qui la porte.

Cependant, il est certain que l'explosion spontanée et anarchique des établissements d'ESU que Lubala Kasi qualifie des «boutiques de l'ignorance<sup>19</sup>», dans la ville de Goma, nés à la période de crise rappelée ci-dessus, soient, de l'avis de Alphonse Kasay Katsuva, caractérisés tantôt par l'esprit de concurrence, tantôt par l'aventurisme et la logique du lucre<sup>20</sup>. Dans cette

---

<sup>12</sup> L. SAINT MOULIN (De), *art.cit*, p.497.

<sup>13</sup> R. NGUB'USIM, « La relève du corps enseignant à l'Unikin et à l'ESU (Enseignement Supérieur et Universitaire) public congolais », in *Congo-Afrique*, n°467, Kinshasa, CEPAS, septembre 2012, p.514.

<sup>14</sup> K. F. SEDDOH, « Le développement de l'enseignement supérieur en Afrique », in *Enseignement supérieur en Europe*, Vol. XXVIII, n°1, 2003, p.35.

<sup>15</sup> Lire MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE, *l'instruction académique n°017/MINESU/CABMIN/TMF/SMM/2015 du 30 septembre 2015 portant directives relatives à l'année-académique 2015-2016*, septembre 2016.

<sup>16</sup> Cf. Ordonnance-loi n°81-025 du 3 octobre 1981 portant organisation générale de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo ; *l'instruction académique n°015/MINESURS/CABMIN/BCL/GGP/2013 du 13 septembre 2013 portant directives sur la rentrée académique 2013-2014* ; COMMISSION PERMANENTE DES ETUDES, *Vade-mecum du gestionnaire d'une Institution d'Enseignement Supérieur et Universitaire en République Démocratique du Congo*, 3<sup>ème</sup> édition, Kinshasa, Editions de la CPE, 2014.

<sup>17</sup> K. F. SEDDOH, *art. cit.*, p.35.

<sup>18</sup> *Idem*

<sup>19</sup> LUBALA KASI, « Médiocrité intellectuelle des tiers instruits dans la région des grands lacs africains » », in *Les Actes du forum universitaire kivitien sur la qualité de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo*, tenu au Centre Olame du 24 au 26 juillet 2002, Bukavu, CERUKI, octobre 2004, p.26.

<sup>20</sup> A. KASAY KATSUVA, « Quelques considérations sur les études universitaires organisées au Kivu d'altitude et leur pertinence dans le processus de développement régional », in *Les Actes du forum universitaire kivitien sur la qualité de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo*, tenu au Centre Olame du 24 au 26 juillet 2002, Bukavu, CERUKI, octobre 2004, p.68.

représentation socio-économique, la coopération entre ces établissements, pourtant un salut pour eux et la communauté, ne resterait qu'une belle idée et gardée dans le registre de bonnes intentions.

## **2° Problèmes d'infrastructures, d'équipements et de matériels didactiques**

Comprendre les problèmes des établissements d'ESU dans la ville de Goma est impossible à qui ignore tout de leur contexte de création. Un des casse-tête de ces établissements et question jusque-là insoluble est leur espace de vie adéquat avec capacité d'accueil requise doublé des problèmes d'équipements et de matériels didactiques spécifiques et la nouvelle technologie. La quasi-totalité des établissements n'a pas de bâtiments en propres et adaptés, les bibliothèques spécialisées, les laboratoires et ateliers adéquats n'y sont que de nom, et donc vidé de leur sens.

Les raisons de ce manque prononcé des infrastructures adéquates pour les établissements seraient liées au contexte de leur création dans la ville de Goma d'une part, et au désintéressement de leurs gestionnaires aux initiatives propres et partenariales de construction d'autre part. S'agissant du contexte de leur création, il en résulte des demandes pressantes formulées en 1990 au Gouvernement à la fois par la Banque Mondiale, les élus du peuple et la Conférence Nationale Souveraine. Saisies par le Gouvernement, ces demandes ont été converties en politique d'essaimage aux termes de l'Arrêté Ministériel n°ESU/CABMIN/0044/93 du 7 octobre 1993<sup>21</sup>, sans, cependant, poser des préalables à la création d'une université ou d'un institut supérieur. Trop heureux de voir des établissements d'ESU dans les villes autre que Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani, les citoyens ont été ainsi complices de la médiocrité pour n'avoir pas dénoncé la création de ces établissements sans ressources enseignantes qualifiées et compétentes et en proportion requise, sans équipements ni matériels didactiques obligatoires, sans les outils de la nouvelle technologie, sans le minimum des infrastructures adaptées, avec capacité d'accueil nécessaire, sinon, des bâtiments d'écoles primaires et secondaires ainsi qu'un si vieux bâtiment<sup>22</sup> inachevé de 1949 dont la construction émergeait du plan décennal du Congo-belge, puis abandonné par les colonisateurs, a servi et sert encore d'espace de vie de ces établissements pour la formation de l'élite de demain. Pourtant, la naissance de ces établissements correspond à l'ère des universités du développement, censées concourir au développement des pays concernés, dont le contenu est défini par les dirigeants nationaux<sup>23</sup>.

Ce cliché combien sombre dénote, pour un œil exercé, un certain relâchement de ce secteur d'éducation par les pouvoirs publics, pourtant son étalon, et c'est bien au niveau des actions gouvernementales que les repères de l'identité qualitative de l'ESU présentent les plus grands dividendes des effets sur le développement du pays, et doivent être transformées en des actions publiques concrètes en vue d'en faire un levier d'attractivité de la société. C'est à n'en point douter la définition des préalables à la création d'un établissement d'ESU, y compris dans la conception des programmes d'enseignement supérieur avec incidence observable et mesurable sur le développement de la société que les établissements d'ESU seraient une locomotive on ne plus puissante du développement du pays. Parce qu'ils continueront à être un pôle d'excellence de production des génies de transformation de la société, à savoir, les élites politiques, les administrateurs publics, les directeurs d'entreprises, les cadres enseignants, le personnel de santé, les hommes de droit, les architectes, les diplomates, les ingénieurs dans divers domaines, ils méritent pour autant une attention particulière et constante de la part des décideurs politiques du pays. Par-delà, l'enseignement supérieur et universitaire passe pour une condition de développement d'un pays, de sorte que là où il est et valorisé, augure un bel avenir. En conséquence, l'intérêt du système éducatif supérieur dans les Etats contemporains saute aux yeux, mais malheureusement, n'est pas suffisamment souligné comme capital indispensable au développement du pays. Dans cet esprit, un pays, même ceux dits du nord, qui ne développe guère d'intérêt pour le système éducatif supérieur, serait un agent d'appauvrissement de son peuple et susceptible des tensions sociales. Par contre, un pays qui reconsidère le système éducatif supérieur serait promis à un bel avenir parce qu'il aurait posé le fondamental à la prospérité et la puissance sur une base très sûre.

<sup>21</sup> OTEMIKONGO MANDEFU et LOSUMBE BONDONDO, « Politique d'essaimage des Etablissements de l'enseignement supérieur et universitaire dans la ville de Kisangani », in *Revue de l'IRSA*, n°7-8, Kisangani, Presses Universitaires de Kisangani, novembre 2001, p.66.

<sup>22</sup> Appelé communément « Kinyumba » (expression swahili de dénigrement d'un édifice inachevé ou abandonné), ce bâtiment avait subi une touche de réhabilitation en 2003 (sous la rébellion du RCD). A cet effet, il a, officiellement, porté le nom de « Campus Universitaire du Lac ». Malgré cet effort de réhabilitation du reste salubre pour l'ESU et la jeunesse, ce bâtiment, encore en délabrement, n'est pas adapté à servir de site universitaire digne.

<sup>23</sup> L. N. SAFOULANITOU, L. N. NDEFFO et al., *Enseignement supérieur en Afrique francophone. Crises, réformes et transformations. Etude comparative entre le Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso*, Dakar, CODESRIA, 2009, p.2.

Il est donc vital que le gouvernement multiplie des actions développeuses du secteur supérieur du système éducatif congolais à l'exemple de celle de la construction de l'Université de Kindu, de la modernisation des Universités de Kinshasa, de Kisangani et de Lubumbashi en vue de sauver l'ESU de la mévente qui le renvoie impitoyablement au tapis ; qu'une bibliothèque, un atelier et un laboratoire interuniversitaires, fruits de la coopération entre établissements et/ou avec tiers soient mis sur pied afin de sauver l'ESU du péril dont il peine à masquer, surtout dans ce domaine où la culture du livre qui peine à s'installer, disparaît à petit feu. Un tel partenariat produirait des retombées positives telles que la réduction du prix d'abonnement, l'achat commun des livres version papier et électronique, la diversité des ouvrages selon qu'il y a des filières et parcours organisés dans nos établissements, la conciliation des théories apprises avec la pratique par l'expérimentation,... Le comble est que chaque établissement veut voler de ses propres ailes, évoluer en vase clos et donc dans un système compétitif, sans les préalables d'infrastructures, d'équipements et de matériels didactiques que le Gouvernement reconnaît à travers l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur et universitaire de l'année académique 2009-2010<sup>24</sup>. Tous ces maux et bien d'autres ralentissent l'arrimage de nos établissements aux standards internationaux dans une société pourtant mondialisée.

### **3.2 CULTURE ETHNICISTE**

Un des dangers on ne peut plus exécrables qui aigrissent notre société est l'ethnicisme. Nombreuses nations qui l'ont ensemencé ont été fragilisées au fil des temps. Cet ignominieux phénomène et couveuse de la médiocrité à l'enseignement supérieur est, contre toute expectative, célèbre et placé au premier plan de la gouvernance des établissements d'ESU dans la ville de Goma particulièrement. De manière générale, l'ethnicité peut présenter des aspects positifs et négatifs : elle peut être un élément central de la socialisation et de construction des identités dans les sociétés fortement communautarisées ; mais elle peut aussi être un élément de division du corps social, voire un outil de ségrégation et de discrimination permettant de priver des groupes ethnicisés de droits ou ressources<sup>25</sup>. Dans cette dernière perspective, il s'agit bien d'un écueil à résister vivement pour le présent et l'avenir de l'enseignement supérieur congolais, parce que ne peut aucunement induire la coopération entre établissements, et renvoie à la politique de l'exclusion<sup>26</sup>, sous-jacente à la compétition identitaire et au marchandage des diplômes. Il est donc important de disposer d'un système d'enseignement supérieur de qualité, tout comme c'est un impératif de disposer des ressources diversifiées et compétentes, car la conjugaison de ces deux facteurs peut induire l'envol d'une nouvelle génération d'établissement d'enseignement supérieur au pays.

Cette culture obscurantiste est rédhibitoire à la solidarité entre établissements d'ESU dont les produits y sont conduits avec une perfide et admirable adresse de leurs groupes ethniques d'appartenance. On ne saurait, cependant, négliger les facteurs sociopolitiques. Les établissements d'ESU, en effet, ont souvent été à la fois un espace des luttes tribales ethniques et un enjeu de taille des luttes politiques. Le rabâchage des soulèvements des étudiants à la solde des manipulateurs socio politiques au campus universitaires du lac doublé des arrêts brusques et à répétition des cours, sont généralement une expression cachée de problèmes sociopolitiques indubitablement complexes.

Dans le secteur d'enseignement, le choix des professeurs à inviter est généralement fonction de l'appartenance au groupe sociologique de l'initiateur ou de celui qui est à la commande de l'établissement. Fort de cette pratique parochiale, des expertises spécialisées et compétentes sont lâchement éliminées au profit de la médiocrité au nom de l'ethnicité. Pourtant, le besoin d'un enseignement supérieur diversifié et accessible pour des étudiants diversifiés<sup>27</sup> est pressant. Cela voudrait signifier deux choses : pas de sélection sur la base du milieu économique d'origine et pas de sélection basée sur des questions de race, d'origine ethnique, de religion ou de sexe<sup>28</sup>. Il en est de même dans le secteur de la recherche où des conférences, des journées scientifiques, des projets de recherche sont rarement revêtus du caractère hétéroclite par rapport aux intervenants, participants et bénéficiaires. Plus fort encore, le service à la collectivité est devenu le service à l'ethnie. Cet

---

<sup>24</sup> Lire pour approfondissement, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, *Annuaire statistique de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Année académique, 2009-2010, préface, p.1.*

<sup>25</sup> O. NAY et al., *Lexique de science politique. Vie et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2011, p.209.

<sup>26</sup> S. TSHIKOJI MBUMBA, *De la bonne gouvernance, Appel à un nouvel ordre éthique du pouvoir en Afrique*, Kinshasa, CERDAF, 2001, p.86 ; pour une argumentation similaire, lire M. MARTINIELLO, *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, 1995, p.11.

<sup>27</sup> M. VUKASOVIĆ, « Perspectives des étudiants sur l'enseignement supérieur en tant que facteur dans la création de sociétés du savoir », in *Enseignement supérieur en Europe*, Vol. XXVIII, n°1, 2003, p.80.

<sup>28</sup> *Idem*, p.81.

ethnocentrisme est loin d'être transcendé et tend même parfois à définir les gestionnaires et leurs établissements ainsi que les étudiants. Pourtant, depuis toujours, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire demeure préoccupé par la bonne gouvernance et l'assurance-qualité des institutions d'enseignement et de recherche. Ceci constitue un grand défi à relever. Ce pari ne peut être gagné que si les animateurs connaissent, maîtrisent et appliquent de façon rigoureuse les textes régissant les institutions à leur charge<sup>29</sup>.

Cette incessante admission de la composante culturelle dans la gouvernance des établissements d'ESU, mieux, cette attitude privilégiant les caractéristiques de son groupe ethnique par rapport aux autres groupes sociologiques est préjudiciable à la coopération, qui ambitionne bâtir le système éducatif supérieur sur des principes pluralistes ou multi-culturalistes qui permettent de concéder la diversité des compétences selon les communautés d'appartenance plutôt qu'un tremplin à la compétition entre établissements qui, au comble de tout, ne sont nullement dans les conditions de viabilité. Pourtant, la légitimité des sociétés démocratiques est fondée sur le principe de citoyenneté. Ces sociétés intègrent leurs membres par la citoyenneté commune en dépassant leurs diversités concrètes, en transcendant leurs particularismes<sup>30</sup>. Plus percutant, c'est le communautarisme qui pose pour principe que les individus s'épanouissent au contact de leur communauté d'appartenance et qu'il est dangereux, à cet effet, de les réduire à une conception universelle qui les isole de la vie commune<sup>31</sup>. Disons-le tout net, aussi longtemps que la culture ethnocentriste renverra la construction du pluralisme social au tapis, la qualité de l'enseignement ainsi que de ses produits ne manqueront pas d'en subir les effets de la nocivité. Nous sommes donc tenté d'affirmer, au regard de nos analyses, que la réciprocité sociale n'est pas le territoire favorable aux établissements d'ESU dans la ville de Goma, voués, pour la plupart, à l'entretien d'un îlot identitaire à quelques exceptions près des hommes à la conscience communautarienne.

#### 4 CONCLUSION : COOPÉRER POUR RÉUSSIR ENSEMBLE

Il y a lieu d'éviter aux établissements d'ESU le chemin de la contention sur lequel les écueils à la coopération rappelés ci-haut semblent assurément les y orienter, coiffés, improductivement, des appels incantatoires du Ministère de tutelle à la coopération. Il s'agit bien, pour reprendre Philippe Braud, de tuer dans l'œuf tout processus de désordre<sup>32</sup> au profit d'un système coopératif transcendant le gouffre de la culture parochiale et moyenâgeuse, sous-jacente au sous-développement du secteur. Intrinsèquement, il s'agit de préserver les établissements d'ESU d'un destin tragique dont le risque est imminent. Si rien n'est fait à temps, la qualité de l'enseignement et des diplômes volerait en éclats. Sinon, toute action contraire porterait la signature du péril du système éducatif supérieur et universitaire congolais. Nos établissements sont donc appelés à être vigilants en termes de réciprocité sociale et conditions de leur viabilité, et plus inventif dans les domaines de coopération afin d'éradiquer la mévente déjà ancrée dans l'opinion tant locale, nationale qu'internationale, et ainsi s'émanciper de la culture ethnocentriste en vue de réussir ensemble. Par-delà, les responsables, les chercheurs, les apprenants et les diverses parties prenantes travailleront en synergie et agiront ensemble pour former des véritables agents du développement, c'est-à-dire des employés plutôt que des employeurs.

Nous voudrions bien fournir, dans cette note, une triple réalité des établissements d'ESU dans la ville de Goma particulièrement, qui n'est d'ailleurs qu'un cliché au regard de ce que Augustin Bashwira nous apprend déjà au sujet du système éducatif supérieur congolais : la baisse de la qualité de l'enseignement supérieur et universitaire [...] constitue le principal problème auquel se trouvent aujourd'hui confrontés les dirigeants des universités, les corps enseignants, les décideurs publics, les employeurs des diplômés, les étudiants et leurs familles<sup>33</sup>. Premièrement, il existe un rapport entre l'enseignement supérieur et universitaire et le développement de la société, même si le niveau de corrélation entre l'un et l'autre est péniblement calculable. Ainsi, renchérit Léon de Saint Moulin, les problèmes de l'enseignement supérieur en RDC sont étroitement liés aux problèmes généraux de la société<sup>34</sup>, caractérisée par l'absence d'organisation globale,

<sup>29</sup> COMMISSION PERMANENTE DES ETUDES, *op. cit.*, préface, p.5.

<sup>30</sup> R. BOUDON, P. BESNARD et al., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Larousse, 1999, p.30.

<sup>31</sup> O. NAY et al. *op. cit.*, p.79.

<sup>32</sup> P. BRAUD, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2011 p.474.

<sup>33</sup> A. BASHWIRA, « Evolution de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo : modèles conceptuels », in *Les Actes du forum universitaire kivutien sur la qualité de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo, tenu au Centre Olame du 24 au 26 juillet 2002, Bukavu, CERUKI, octobre 2004*, p.8.

<sup>34</sup> L. SAINT MOULIN (De), *art. cit.*, p.495.

l'inadéquation entre les fins, les moyens et les objectifs<sup>35</sup>. Tant que ce secteur restera inapte à produire des femmes et des hommes avec capacité requise de transformation positive de leur environnement immédiat ou adepte de l'hédonisme, la société demeurera dans le sous-développement trop longtemps décrié.

Deuxièmement, la qualité de l'enseignement supérieur ne se mesure pas à la proportion du nombre de professeurs ni à l'essaimage des établissements d'ESU à travers le territoire national. En réalité, il s'agit plutôt pour les Congolais de privilégier le critère qualitatif (enseignants qualifiés et compétents, conditions de travail et salariale décentes, conscience professionnelle éveillée, coopération) doublé du critère quantitatif (proportion des ressources humaines suffisantes et compétentes, infrastructures adéquates, équipements et matériels didactiques d'appoint) au regard des demandes et de la grandeur du pays à la faveur de la réinvention d'un système éducatif supérieur fertilisant et valorisant la qualité des produits des universités et instituts supérieurs. C'est l'enseignement élitiste plutôt que la formation de masse qui mérite tout son pesant d'or dans ce pays aux innombrables universitaires généralement improductifs et sans capacité novatrice pour l'essor de la société.

Troisièmement, enfin, la RDC pourrait avantageusement s'inspirer des exemples importés des pays significativement avancés dans le secteur de l'enseignement supérieur, sans prétendre faire la greffe de leur système éducatif supérieur, mais plutôt pour seulement se forger son propre système éducatif supérieur qui tienne compte des réalités intrinsèques du dedans, en arrimage avec le dehors, c'est-à-dire les standards internationaux à cette ère de la mondialisation. Parce que, affirme Kasonia Kirarahumu, de plus en plus, on a remarqué une inadéquation entre la formation dispensée au niveau supérieur et les besoins de la société. Loin d'être un outil efficace pour accélérer les projets de la société, l'ESU est devenu presque comme un produit de consommation pour les cadres académiques et administratifs<sup>36</sup>. Cette approche en termes de partenariats et/ou coopération est susceptible de montrer que le développement des établissements d'ESU, dans la ville de Goma, dépendrait aussi de la capacité des acteurs locaux à savoir identifier les forces et les faiblesses de leurs établissements, formuler de nouveaux projets et gérer leurs ressources en commun. Pour y arriver, il convient que ces acteurs partagent en commun un minimum d'objectifs et de références, ce qui souligne explicitement le rôle de la mutualisation interuniversitaire. C'est à ces conditions, au dosage coopératif et multi culturaliste, que l'ESU pourrait se prévaloir induire la qualité de ses produits finis.

---

<sup>35</sup> B.VERHAEGEN, *L'enseignement supérieur au Zaïre : de Lovanium à l'UNAZA, 1958-1978*, L'Harmattan/ CEDAF/CRIDE, Paris/Bruxelles/Kisangani, 1978, p.120.

<sup>36</sup> KASONIA KIRARAHUMU, *art. cit.*, pp.156-157.

## REFERENCES

- [1] AHADI SENGE et KASEREKA KABAYA, « L'Université et ses fonctions sociales à Goma : essai d'évaluation des actions de l'Université de Goma », in *Revue de l'IRSA*, n°13, Kisangani, Presses Universitaires de Kisangani, mai 2008, pp.165-174.
- [2] BASHWIRA A., « Evolution de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo : modèles conceptuels », in *Les Actes du forum universitaire kivutien sur la qualité de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo, tenu au Centre Olame du 24 au 26 juillet 2002*, Bukavu, CERUKI, octobre 2004, pp.8-18.
- [3] BONGA T., « Le principe de la solidarité comme condition fondamentale de l'émergence de la République Démocratique du Congo », in *Congo-Afrique*, n°502, Kinshasa, CEPAS, février 2016, pp.113-129.
- [4] BOUDON R., BESNARD P. et al., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Larousse, 1999.
- [5] BRAUD P., *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2011.
- [6] CASTER S. (De), *Sociologie de l'éducation*, Bruxelles, IS, 1970.
- [7] COMMISSION PERMANENTE DES ETUDES, *Vade-mecum du gestionnaire d'une Institution d'Enseignement Supérieur et Universitaire en République Démocratique du Congo*, 3<sup>ème</sup> édition, Kinshasa, Editions de la CPE, 2014.
- [8] KASAY KATSUVA A., « Quelques considérations sur les études universitaires organisées au Kivu d'altitude et leur pertinence dans le processus de développement régional », in *Les Actes du forum universitaire kivutien sur la qualité de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo, tenu au Centre Olame du 24 au 26 juillet 2002*, Bukavu, CERUKI, octobre 2004, pp.68-79.
- [9] KASONIA KIRARAHUMU, « La prolifération des Etablissements d'enseignement supérieur et universitaire à Goma : états de lieux et perspectives d'avenir », in *CSSAP*, n°2, Goma, Presses de l'Université de Goma, septembre 2014, pp.153-170.
- [10] LEGGE L.D., « L'Université et son rôle d'innovation dans la société », in *Cahiers de l'Association Internationale des Universités*, n°12, 1973, pp. 71-91.
- [11] LUBALA KASI, « Médiocrité intellectuelle des tiers instruits dans la région des grands lacs africains » », in *Les Actes du forum universitaire kivutien sur la qualité de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo, tenu au Centre Olame du 24 au 26 juillet 2002*, Bukavu, CERUKI, octobre 2004, pp.26-34.
- [12] MARTINIELLO M., *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, 1995.
- [13] MONIERE D. et GUAY J.H., *Introduction aux théories politiques*, Montréal, Québec/Amérique éditeur, 1987.
- [14] MUYEMBE TANFUM J.-J., « Savoir partager le savoir pour sauver l'humanité de l'épidémie de l'Ebola », in *Congo-Afrique*, n°497, Kinshasa, CEPAS, septembre 2015, pp. 600-606.
- [15] NAY O. et al., *Lexique de science politique. Vie et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2011.
- [16] NGUB'USIM R., « La relève du corps enseignant à l'Unikin et à l'ESU (Enseignement Supérieur et Universitaire) public congolais », in *Congo-Afrique*, n°467, Kinshasa, CEPAS, septembre 2012, pp.498-514.
- [17] OBENGA T., *Université africaine dans le cadre de l'Union Africaine*, Paris, Pyramide Papyrus Presse, 2003.
- [18] OTEMIKONGO MANDEFU et LONGOLI MOKOMBOLI, « Partenariat éducatif à l'Université de Kisangani », in *Revue de l'IRSA*, n°10, Kisangani, Presses Universitaires de Kisangani, Décembre 2004, pp. 136-143.
- [19] OTEMIKONGO MANDEFU et LUSUMBE BONDONDO, « Politique d'essaimage des Etablissements d'enseignement supérieur et universitaire dans la ville de Kisangani » in *Revue de l'IRSA*, n°7-8, Kisangani, Presses Universitaires de Kisangani, novembre 2001, pp.65-79.
- [20] République Démocratique du Congo, *Annuaire statistique de l'Enseignement Supérieur et Universitaire*, Année académique, 2009-2010.
- [21] SAFOULANITOU L. N., NDEFFO L. N. et al., *Enseignement supérieur en Afrique francophone. Crises, réformes et transformations. Etude comparative entre le Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso*, Dakar, CODESRIA, 2009.
- [22] SAINT MOULIN L. (De), « La répartition et les défis de l'enseignement supérieur en RD Congo », in *Congo-Afrique*, n° 467, Kinshasa, CEPAS, septembre 2012, pp.486-497.
- [23] SEDDOH K. F., « Le développement de l'enseignement supérieur en Afrique », in *Enseignement supérieur en Europe*, Vol. XXVIII, n°1, 2003, pp.32-43.
- [24] TSHIKOJI MBUMBA S., *De la bonne gouvernance, Appel à un nouvel ordre éthique du pouvoir en Afrique*, Kinshasa, CERDAF, 2001.
- [25] VERHAEGEN B., *L'enseignement supérieur au Zaïre : de Lovanium à l'UNAZA, 1958-1978*, L'Harmattan/CEDAF/CRIDE, Paris/Bruxelles/Kisangani, 1978.
- [26] VUKASOVIĆ M., « Perspectives des étudiants sur l'enseignement supérieur en tant que facteur dans la création de sociétés du savoir », in *Enseignement supérieur en Europe*, Vol. XXVIII, n°1, 2003, pp.78-82.
- [27] ZANONE P.-G., *Initiation à la Recherche*, Toulouse III, Université Paul Sebastier, 2012-2013.